

# FIXER LE MOBILIER D'EXTÉRIEUR

## ALÉA



PRÉCIPITATIONS ET  
INONDATIONS



DYNAMIQUES  
LITTORALES



FEUX DE FORÊT

## ÉTAPE DE MISE EN ŒUVRE



CONSTRUCTION



RÉNOVATION



EXPLOITATION



TERRITOIRE

## PARTIE DU BÂTIMENT



EXTÉRIEURS

## COÛT



faible moyen élevé

## NIVEAU DE COMPÉTENCE REQUIS



faible

On parle de mobilier d'extérieur pour décrire tous les éléments d'ameublement et d'équipement conçus pour une utilisation en extérieur. Ce terme global englobe à la fois le mobilier urbain et le mobilier destiné aux espaces extérieurs privés. Le mobilier urbain se réfère à tous les éléments d'équipement et d'ameublement dans les espaces publics d'une zone urbaine (bancs, abribus, etc.), tandis que le mobilier extérieur concerne spécifiquement ceux destinés à une utilisation en extérieur (tables de jardin, chaises de terrasse, etc.), qu'elle soit publique ou privée.

## IMPACTS

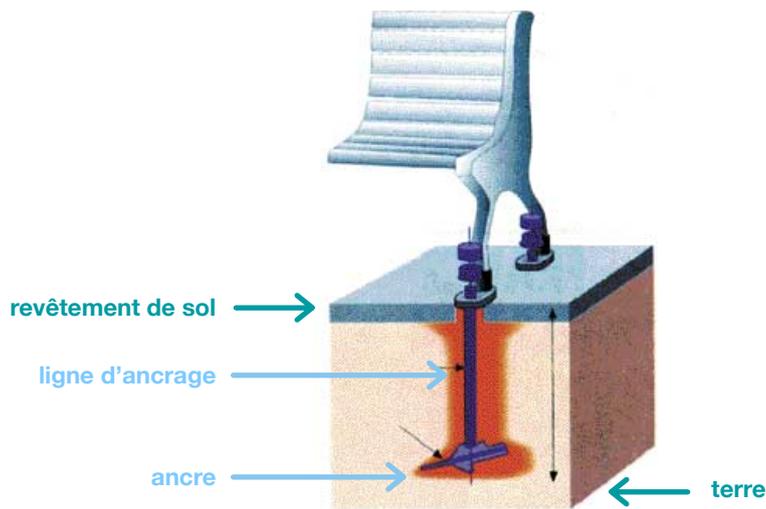
Lorsque les éléments de mobilier d'extérieur ne sont pas solidement ancrés au sol, ils sont vulnérables lors de conditions climatiques extrêmes. La force des courants ou des vents, notamment lors d'inondations, de submersions marines ou de tempêtes, a la puissance de les arracher et de les emporter. De graves **dommages humains** (blessés ou morts) et **matériels** (endommagement de véhicules, de bâtiments, etc.) peuvent être causés par ces éléments mobiliers déplacés de manière violente. L'**endommagement des réseaux et des infrastructures**, susceptible de déclencher une série d'effets en cascade de la catastrophe et une désorganisation générale, engendre également un risque pour la collectivité.

L'ensemble des dégradations peut retarder le retour à la normale et compromet la résilience d'un territoire. Ancrer le mobilier urbain s'inscrit dans une stratégie d'anticipation de gestion de crise plus large car ce dispositif permet également de **protéger les réseaux** en s'assurant qu'un objet ne viendra pas **perturber leur bon fonctionnement** (câbles arrachés, objet en travers de la route, etc.), voire provoquer leur **arrêt** (télécommunication, réseaux d'alimentation en énergie, etc.). Par ailleurs, la détérioration voire la disparition de signalisation peut causer des difficultés d'orientation tant pour les individus que pour les services de secours.

## GUIDE DE MISE EN PLACE

Fixer le mobilier d'extérieur est un dispositif de prévention qui peut être mis en place à la fois à l'échelle du territoire par les autorités locales, telles que les mairies ou les communautés de communes, mais également à l'échelle du bâtiment, où on veillera également à **réduire la prise au vent des équipements du bâti**. Cela peut être combinée à des **procédures de mise en sûreté du mobilier d'extérieur amovible**.

## ILLUSTRATION DU SCÈLEMENT PAR FORAGE D'UN BANC



Source : Technicontact

Trois principaux types de dispositifs de fixation du mobilier extérieur existent :

- **Scellement par béton ou mortier** : il s'agit de creuser un trou à chaque point d'ancrage du mobilier puis de combler ce trou par du béton ou du mortier. Cette méthode d'ancrage est longue (plusieurs heures).
- **Scellement par forage** : il s'agit d'effectuer un forage du sol afin d'y insérer une tige avec un ancrage fixé au bout. Le mobilier est maintenu solidement grâce à la compression du sol entre l'ancre du fond et le pied de l'équipement. Cette méthode permet de fixer le mobilier urbain en quelques minutes et de ne pas abîmer le revêtement existant.
- **Scellement par vis** : il s'agit de visser un dispositif de fixation directement dans le sol sans avoir recours au béton ou au forage. Cette méthode est également rapide et sans dommage pour le revêtement existant.

## FREINS ET LEVIERS

- ⊖ Fixer le mobilier d'extérieur permet de le rendre inamovible de manière pérenne, ce qui peut être problématique s'il n'a pas été installé après un **diagnostic approfondi des besoins réels et des usages**. Dans ce cas, cela peut se révéler être un investissement coûteux et superflu. La planification et la conception des éléments de mobilier d'extérieur fixes doivent prévenir tout impact négatif sur la mobilité et l'utilisation sociale de l'espace public.
- ⊕ Ce dispositif permet également de se **prémunir des dégradations** volontaires ou involontaires liées à l'activité humaine.

## ! MALADAPTATION

Lorsqu'il est nécessaire de creuser des trous pour stabiliser le mobilier extérieur, cela peut entraîner des **répercussions négatives sur l'environnement et la biodiversité locale**. Le creusement endommage la couche superficielle du sol qui abrite des micro-organismes essentiels à la santé du sol. Il perturbe la structure du sol, ce qui peut entraîner des problèmes d'absorption d'eau et induire des inondations. Il altère la composition chimique du sol et perturbe les habitats naturels des espaces animales ou végétales. De plus, l'installation de barrières ou de clôtures pour fixer le mobilier crée des obstacles pour la faune, entravant leurs mouvements naturels et affectant leurs comportements de migration, de reproduction et de recherche de nourriture. Pour minimiser ces conséquences néfastes, des pratiques respectueuses de l'environnement sont essentielles lors de l'installation du mobilier extérieur, en prenant en compte la faune et la flore locales ainsi que le sol et en utilisant des méthodes et des matériaux appropriés pour préserver les écosystèmes environnants.



# REPÈRES DE SUIVI



## POUR SUIVRE MES ACTIONS ADAPTATIVES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

+/- : indicateur quantitatif

★ : indicateur qualitatif

INDICATEURS DE MOYENS	INTERPRÉTATION
+/- Pourcentage de mobilier extérieur fixé sur la parcelle (%)	▶ A maximiser en cohérence avec l'usage de l'espace public
+/- Pourcentage de mobilier extérieur amovible soumis à des protocoles de mise en sécurité (%)	▶ A maximiser

INDICATEURS DE RÉSULTATS	INTERPRÉTATION
+/- Nombre d'équipements extérieurs emportés lors d'épisodes climatiques violents	▶ A minimiser
+/- Dégâts financiers, matériels et/ou humains causés par des équipements extérieurs emportés lors d'épisodes climatiques violents	▶ A minimiser

### EN SAVOIR PLUS

Bayo's, [Solutions de fondation pour la pose de mobilier urbain](#)

Le Moniteur (2000), [Des fondations sans béton pour mobilier urbain](#)

Weber, [Sceller du mobilier urbain](#)

